

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2018)  
**Heft:** 3

**Artikel:** La France : un partenaire stratégique pour la Suisse  
**Autor:** Penseyres, Nicolas  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-823359>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



La Suisse a des valeurs à transmettre, notamment au travers de la pratique du tir sportif, véritable tradition helvétique et également reconnue comme telle à l'étranger (photo : tir annuel des Attachés de défense organisé par la Suisse).  
Toutes les photos © auteur

## International

### La France: Un partenaire stratégique pour la Suisse

#### Plt Nicolas Penseyres

BA histoire contemporaine UniFR, Membre comité Of@UniFR et OG Panzer,  
Stagiaire académique auprès de l'Attaché de défense à Paris durant l'année 2017

Comme me l'avait fait remarquer un officier de l'Armée de l'Air, la France et la Suisse ont au moins un point en commun: tous deux sont attachés à leur indépendance. Malgré les définitions divergentes qui pourraient exister de «l'indépendance», cette dernière prend toute son importance quand on s'intéresse au secteur industriel et au potentiel militaire de la France. Et lorsque deux pays indépendants décident d'allier le meilleur de leurs forces, on peut alors parler de coopération.

La France est aujourd'hui à la pointe la recherche et du développement dans le domaine de l'armement. Elle a gardé son savoir-faire sur la plus grande partie de l'industrie lourde, secteur jugé stratégique pour l'indépendance du pays. En matière d'armement, il suffit de penser à des programmes comme «Scorpion», l'avion de combat «Rafale», le système de défense aérienne solaire SAMP/T «Mamba», les hélicoptères de transport et de combat, les systèmes d'artillerie; tous ces éléments font de la France un partenaire privilégié pour la Suisse.

#### Etat des lieux sur les relations bilatérales franco-suisse en matière de défense

Les entreprises de défense suisses entretiennent des relations étroites avec leurs voisins pour la raison de cette excellence. Ces coopérations se font aujourd'hui déjà dans des contextes influencés par les restrictions budgétaires, le souci de l'efficacité et le développement commun de technologies coûteuses. Le marché français «du lourd» permet également à de nombreuses PME suisses de passer des contrats avec de grands groupes pour des composantes technologiques très spécifiques.

Les coopérations sont nombreuses entre forces armées. L'Armée de l'Air et les Forces aériennes entretiennent sans doute les relations les plus étroites, en raison des accords de survol qui existent et qui permettent une

gestion et une protection de l'espace aérien français et suisse, surtout au-dessus des zones-frontières. L'achat par l'Armée de l'Air de 17 PC-21 pour l'entraînement de ses pilotes dans le cadre d'un vaste programme de restructuration de la formation ouvre également de nouvelles perspectives. Tous ces échanges permettent la transmission de «bonnes pratiques» et est bénéfique pour l'instruction de nos pilotes.

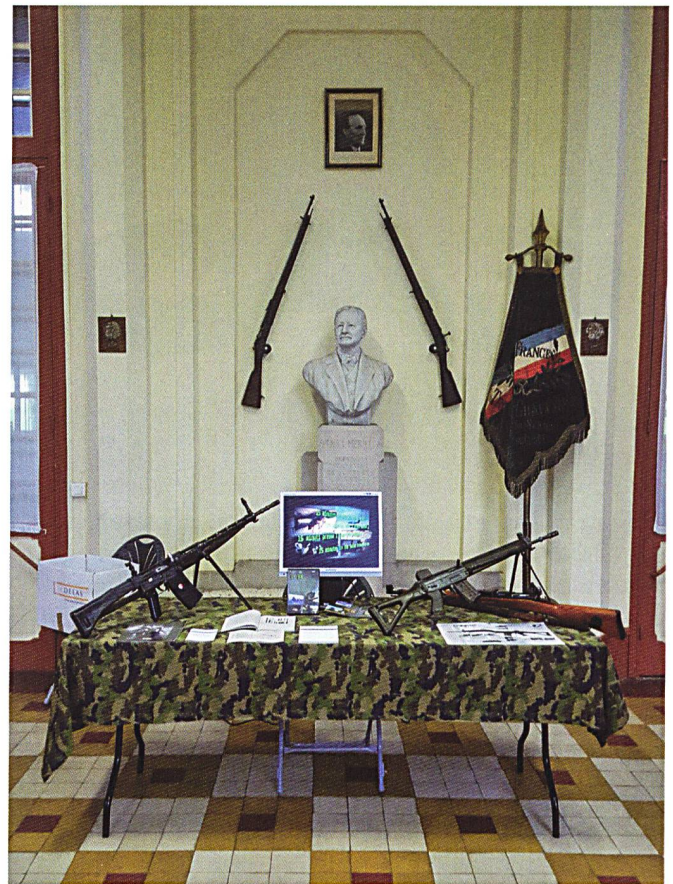
Les Forces terrestres planifient également chaque année un certain nombre d'activités avec l'Armée de Terre dans des domaines spécifiques (service alpin, Commandement des opérations spéciales COS, échanges de formation pour des officiers supérieurs suisses). Les rapports entre l'Etat-major de l'Armée (EM A) et l'Etat-major des Armées (EMA) sont en outre nombreux et étroits.

La coopération ne fonctionnant que par le bon équilibre entre ce que l'on délivre et ce que l'on reçoit, nous pouvons dire que nous recevons beaucoup de la France. L'échange d'informations à tous les niveaux permet une meilleure appréciation des menaces et des dangers, mais aussi les retours d'expériences des forces françaises (les fameux «RETEX»). Il est essentiel pour la Suisse de percevoir le positionnement de la France sur les grandes questions de politique internationale, de politique nationale ou régionale. Les grands programmes industriels dans le domaine de la défense sont autant de potentiels de coopérations pour l'industrie suisse, mais ils sont aussi dignes d'intérêt de par leur «portée prospective», annonçant les développements technologiques de demain et par conséquent posant les bases du champ de bataille du futur.

Mais qu'est-ce que la Suisse peut réellement apporter à une puissance nucléaire comme la France? Car à la différence des relations particulières qui liaient la France à la Suisse pendant la guerre froide, la situation à quelque peu changé depuis la chute du mur de Berlin. En effet,

comme l'a relevé Georges-Henri Soutou dans son étude approfondie de la IV<sup>e</sup> République (1946-1958), la France portait à l'époque un grand intérêt pour la défense suisse et l'évolution de sa politique de neutralité armée. La France avait tout intérêt à ce que la défense suisse soit solide, car cette dernière aurait pu jouer un rôle décisif sur le flanc sud d'une possible poussée soviétique en direction de la Manche. La coopération intensive entre la France et la Suisse s'est alors matérialisée par l'achat de matériels français, dont les plus emblématiques sont sans doute les 200 chars AMX13 (char léger 51) acquis au début des années 50 et plus tard les *Mirage III* (fin années 50-début années 60). Les Français proposeront même de mettre à disposition des troupes blindées suisses un terrain d'entraînement en France à la fin des années 50, ce qui aurait permis de pallier au manque de place en Suisse dans un contexte de mécanisation accrue de l'Armée suisse. Cette idée ne sera finalement pas retenue, car jugée politiquement trop risquée. Les contacts officiels et officieux entre industriels et militaires ont été nombreux avec la France, mais aussi et surtout avec l'Europe de l'Ouest. En fait, la politique de neutralité armée mise en place dans les années 50 était discrète sur ses rapports avec l'étranger, mais se voyait solidaire de l'Occident et tournée vers le danger communiste, état de fait qui persistera jusqu'au début des années 90.

Malgré une résurgence des tensions Est-Ouest à partir de 2014 au sujet du conflit en Ukraine, la Guerre froide n'est plus. La France emploie la majorité de ses forces armées dans la lutte contre les groupes armés terroristes (GAT) sur le territoire national, comme à l'étranger



La coopération et l'interaction entre les cultures suisse et française dans une forme relativement insolite : la Société suisse de tir de Paris (SSTP). Cette photo a été prise lors du tir annuel des Attachés de défense organisé par la Suisse à Versailles.

La coopération sur la base de la connaissance de l'autre : ici les étudiants de l'Académie militaire de Zurich (ACAMIL) discutent avec les artilleurs du 68<sup>e</sup> RAA devant un canon « Caesar » lors de leur voyage d'études 2017.





Devise de la Légion étrangère, « Honneur et fidélité » rappelle également une Histoire militaire commune entre la Suisse et la France : des transferts mutuels de culture militaire (photo : mémorial de la Légion étrangère à Aubagne).

(la fameuse « défense de l'avant »). Dans un contexte marqué par des restrictions budgétaires et une hausse significative du nombre et de l'intensité des engagements, les chefs militaires français s'intéressent principalement à la recherche de nouveaux partenaires militaires et de contributeurs de forces dans les régions où la France est engagée. A première vue, la Suisse a donc perdu son intérêt stratégique aux yeux de la France.

### Les perspectives qui se dessinent

Mais les situations évoluent constamment et il serait

faux d'en tirer des conclusions trop hâtives. Certains des projets menés actuellement par le gouvernement français pourraient en effet poser les bases d'une nouvelle coopération mutuellement bénéfique entre la France et la Suisse. Le souhait d'un renforcement des réserves militaires et policières en est un premier exemple. Le projet de service national universel (SNU) en est un second.

Notre système de milice est peu connu du côté français, mais fascine tous ceux à qui on le présente. Dans le cadre de ces deux projets, la Suisse pourrait apporter son concours aux réflexions qui sont en cours. Au plus tard lorsqu'il s'agira de la mise en œuvre de mesures spécifiques à un service universel, la Suisse pourrait faire profiter de son savoir-faire. Nous disposons en effet d'une tradition et d'une culture relativement unique dans ce domaine, rassemblant acteurs étatiques, citoyen-soldats ou « miliciens », sociétés d'officiers, sociétés de sous-officiers, sociétés militaires et associations d'Histoire militaire. Il faut aussi rappeler que des pistes d'amélioration du système de l'obligation de servir ont été formulées dans un rapport publié en mars 2016, mais qu'une prise de position du gouvernement est toujours attendue.

Les expériences rassemblées dans le cadre du développement de l'armée (DEVA) et notre connaissance du modèle de conscription pourraient donc renforcer la coopération avec la France. Il ne pourrait qu'être dans notre intérêt de renforcer les contacts avec une puissance militaire de cet ordre, car il ne faut pas se leurrer, les restrictions budgétaires et les besoins de renouvellement croissants vont de plus en plus rétrécir la liberté de

Le PC-21 de Pilatus aux couleurs de l'Armée de l'Air dévoilé lors du Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE) 2017 au Bourget.



manœuvre de notre armée. Une coopération approfondie dans le domaine de l'instruction, de la formation continue, de l'achat d'armement et du retour d'expérience pourraient être bénéfiques aux deux partis.

Sur le plan industriel, la France, comme la Suisse, prévoient de renouveler une grande partie de leurs moyens terrestres durant la prochaine décennie. Le programme français *Scorpion* annonce en outre déjà le combat de demain et la Suisse pourrait directement ou indirectement en profiter dans le développement des Forces terrestres. Le domaine cybernétique est également touché dans les deux pays par de gros investissements et une reconnaissance accrue de son importance au sein de la défense. Les entreprises suisses pourraient dans ce contexte également profiter des partenariats, des plateformes ou des échanges que permet l'industrie française de la défense et ainsi faciliter l'innovation dans ce domaine.

Enfin reste le domaine de l'aéronautique qui est pleinement d'actualité, notamment parce que la Belgique souhaite remplacer sa flotte de F-16, mais également parce que la Suisse a décidé de relancer le processus pour l'acquisition de nouveaux avions de combat. En s'affranchissant de toutes les considérations politiques ou émotionnelles, il faut simplement rappeler ici que la France pourrait présenter une option intéressante dans le cadre d'un appel d'offres fait par la Suisse. Cette option aurait en effet l'avantage d'émaner d'un pays européen, partenaire militaire et stratégique de longue date et pourrait atteindre des niveaux de coopérations et de retours industriels difficilement envisageables avec d'autres partenaires. Mais tout cela dépendra naturellement de l'offre que la France entend bien faire à la Suisse.

Dans un avenir plus lointain, il faudra se reposer la question de la place que nous voulons accorder à la mission de promotion militaire de la paix en Suisse. Rappelons ici que la Suisse fait partie aujourd'hui de *facto* des pays qui envoient des contingents militaires à l'étranger. Et les militaires suisses le font bien. En effet, les officiers suisses envoyés à l'étranger sont des éléments très appréciés de la communauté internationale, mais leur nombre reste très limité. La question devra sans doute être posée à nouveau lorsque les missions auprès de la KFOR et de l'EUFOR prendront fin ; ces missions représentent à elles seules la grande majorité des militaires suisses présents à l'étranger.

Il se pose également la question de la réactivité d'un tel outil : dans la mesure où un partenaire nous demande une personne à plein temps pour une mission très spécifique sous l'égide d'un mandat international, que ces compétences existent au sein de notre armée, mais que nous ne parvenons pas à les délivrer, nous perdons instantanément en fiabilité aux yeux de nos partenaires. Nous devrions permettre à notre armée de faire valoir d'avantage ses compétences de pointe. Un changement dans ce sens pourrait une fois de

## L'Attaché de défense près l'Ambassade de Suisse en France

Le divisionnaire Jean-Philippe Gaudin (l'appellation française étant « général de division ») représente les intérêts de la politique de sécurité suisse, du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), ainsi que de l'Armée suisse en France, en Belgique et au Luxembourg, avec Paris comme lieu de stationnement. Il est subordonné au Chef des Relations internationales (RI D) de la Défense à l'Etat-major de l'Armée.

Officier des troupes mécanisées et légères (actuellement troupes blindées), le divisionnaire Gaudin a mené une carrière impressionnante, alliant engagements opérationnels et formations supérieures à l'étranger. Il possède une grande expertise dans le domaine du renseignement et du développement des forces armées acquise durant de nombreuses années de service, en particulier au Renseignement militaire (RM) à partir de 2004 et en tant que chef de ce service de 2008 à 2016.

Gauthier Chapelle.

Le divisionnaire Jean-Philippe Gaudin, Attaché de défense près l'Ambassade de Suisse en France. © DDPS



plus augmenter l'attractivité de la Suisse en tant que partenaire à l'étranger, mais aussi dans ses relations avec la France.

## L'action décisive de l'Attaché de défense

La Suisse entretient de par le monde un réseau d'Attachés de défense (AD) qui compte 17 accréditations principales (l'AD réside dans la capitale du pays) et approximativement 35 accréditations complémentaires (souvent les pays limitrophes des accréditations principales). Ce réseau flexible sert avant tout à la représentation des intérêts militaires et de la politique de sécurité suisse, ainsi qu'à l'analyse et la veille stratégique dans les zones d'intérêts pour la Suisse. D'ici 2020, il devrait être complété par trois nouveaux postes, répondant à l'évolution stratégique : à Kiev, Singapour et en Afrique subsaharienne.

L'intensité des échanges et les grandes dimensions de l'institution militaire en France rendent en outre

les activités d'un Attaché de défense suisse à Paris incontournables. Principal interlocuteur dans les deux sens entre le Ministère des Armées et le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), il est associé à tous les grands dossiers bilatéraux en cours ou aux contacts ponctuels dans le domaine de la politique de sécurité.

L'Attaché de défense suisse en place à Paris est accrédité auprès de toutes les armées françaises, y compris la Gendarmerie nationale, ce qui lui permet d'apprécier l'outil militaire français dans son ensemble. Son travail de représentation est essentiel à la tenue de visites officielles ou de travail, mais aussi au maintien de bons contacts avec les autorités militaires françaises. Ce lien particulier lui permet de faciliter les échanges entre Berne et Paris, contribuant ainsi à la bonne entente et au travail fructueux entre les deux pays.

Traditionnellement, le Chef d'état-major des armées (CEMA) nomme également l'Attaché de défense suisse à la fonction de Doyen du Corps des Attachés Militaires Navals et de l'Air (CAMNA). Cette fonction plus qu'honorifique lui donne la responsabilité d'animer une communauté de 184 Attachés accrédités auprès des armées françaises, en provenance de 102 pays différents. Cette tâche s'ajoute au travail quotidien de l'Attaché de défense et lui demande donc beaucoup de temps en plus. Mais cette fonction est avant tout un privilège pour la Suisse et permet à nos autorités militaires d'avoir un poids beaucoup plus important dans leurs relations avec le Ministère des Armées.

Le même travail est entrepris avec les deux autres pays pour lesquels l'AD est en charge : le Royaume de Belgique et le Grand-duché du Luxembourg. N'étant pas voisins de la Suisse, les contacts avec ces deux pays sont moins importants qu'avec la France. Néanmoins tous deux ont également des compétences clés à faire valoir avec leurs partenaires étrangers, la Belgique par exemple avec la capacité de projection ou d'opération aéroportée de ses fameux para-commandos ou le Luxembourg par ses compétences pointues dans le domaine des systèmes de communications.

Au final, la personnalité de l'Attaché de défense, sa connaissance des dossiers de coopérations franco-suisse en matière de défense et son expertise lui permettent de conseiller au mieux les hautes autorités militaires et politiques suisses. Son action façonne aujourd'hui cette relation particulière qui lie la France et la Suisse depuis de nombreuses années et elle continuera à le faire dans le futur.

N. P.

## Revue des revues

### Blindés et mécanisés

L'adjudant-chef Pierre Petit ressort une fiche sur le T-64 de son placard. Cet engin vétéran par son âge, est loin d'avoir dit son dernier mot. Il était en effet révolutionnaire à plus d'un titre – proposant notamment une conduite de tir stabilisée et un système de chargement automatique du canon dès le début des années 1960. Mais il est aussi intéressant de se pencher sur son cas en raison de son actualité. Développé puis produit en Ukraine, à l'instar de son successeur le T-80, le conflit dans l'Est de l'Ukraine l'a remis sous les projecteurs mondiaux. L'engin a été employé également par les séparatistes du Donbass. L'armée ukrainienne, faute d'un engin national plus moderne, recourt à un programme de modernisation ambitieux. *DSI* No. 135 (mai-juin 2018), p. 98-103.

Adrien Fontanellaz, bien connu des lecteurs de la *RMS*, propose dans *DSI* No. 134 (mars-avril 2018) p. 50-55, un article consacré à la Garde républicaine irakienne sous Saddam Hussein.

Philippe Langlois étudie dans *DSI* No. 134 (mars-avril 2018) p. 56-63 les forces et les faiblesses des forces armées espagnoles et portugaises.

Jadis acclamé comme étant l'obusier blindé le plus moderne en Europe, l'AS 90 britannique accuse son âge. Il est limité désormais par son obusier de 155 x 39 mm. La revalorisation de ces 179 engins avec un tube plus long serait très onéreuse. *DSI* No. 135 (mai-juin 2018), p. 98-103.

*Clausewitz* No. 5/2015 (octobre 2015) consacre un article à l'évolution de la défense antichars en Allemagne entre 1942 et 1945 (p. 40-47). Le No. 6/2017 (décembre 2017) vous donne envie d'aller ou de retourner visiter le musée des blindés français à Saumur (p. 78-81).

